

 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p>	<p style="text-align: center;">École élémentaire La Genette</p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

Conseil d'École du 04/11/16

Étaient présents

Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mardi et vendredi CE2), Elisabeth Bourabier (CP), Colas Gransard (lundi, mardi et ½ mercredi CE1), Danaé Paterni (½ mercredi, jeudi et vendredi CE1), Audrey Garreau (lundi, mercredi et jeudi CE2), William Guilbault (CM1) et Nadine Michaud (CM2).

Parents élus titulaires : Christophe Hulin, Marine Lhermitte, Fleur Augé, Kamilla Bouquet.

Parents élus suppléants : Sara Delval, David Beaulieu, Benjamin Clauzel.

Jean-Marc Soubeste, Adjoint municipal.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

Maurice Kouchnir, D.D.E.N., excusé.

Délégués de la classe de CM2 et de CM1 (de 18h à 18h30) : Antoine Berteaux, Nora Bouriss (CM2) et Naomi Bauer, Valentine Epinoux-Pougnant (CM1).

À la demande de la Directrice, les délégués de la classe de CM2 et de CM1 exposent aux membres du Conseil d'école les résultats de leurs élections de délégués de classe puis les remarques qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'école en rapport avec le règlement intérieur.

→ Les élections :

*CM2 : 14/26 élèves se sont présentés, 2 listes de 4 élèves, 2 listes de 3 élèves. Chaque groupe a élaboré un programme présenté oralement. **La liste élue se compose de 3 garçons et 1 fille.***

*CM1 : 12/23 élèves se sont présentés, 3 listes de 4 élèves. Chaque groupe a élaboré un programme présenté sous forme d'affiche et oralement. **La liste élue se compose de 3 filles et 1 garçon.***

→ Les remarques pour améliorer le fonctionnement de l'école en rapport avec le règlement intérieur :

- limiter le nombre de ballons à 2 ou 3 au plus dans le temps de récréation
- poser des miroirs dans les deux blocs sanitaires
- déjeuner grands et petits mélangés afin de permettre aux CP de mieux s'intégrer

Les élèves regrettent l'arbre abattu pendant l'été pour l'agrandissement du réfectoire et souhaiteraient participer à un projet d'embellissement du mur situé entre la salle polyvalente et le local à poubelle, projet qui mettrait en valeur les particularités pédagogiques de l'école : école associée UNESCO et langues.

1 – Rappel du résultat des élections 2016/2017

Une liste indépendante

Nombre d'électeurs inscrits : 219

Bulletins nuls : 14

Nombre de votants : 169

Suffrages exprimés : 155

≈ 77,17 % des parents ont voté.

2 – Règlement intérieur

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de la Direction académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>.

- dans le paragraphe II « Surveillance », correction des heures de sorties : **12h, 11h45 le mercredi et 15h45.**

Ce rappel conduit la Directrice à citer le compte-rendu de Conseil d'école du 6-11-15 :

*La Directrice demande à ce que les horaires de l'école soient impérativement respectés par les familles. En dehors des temps d'accueil des élèves, l'équipe enseignante est en classe et la concierge est occupée par son travail ou absente (reprise du travail de conciergerie les après-midis à 14h). La Directrice informe le Conseil d'école que le « Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels » (DUER) demandé par l'Éducation nationale vient d'être renseigné par l'équipe enseignante et que **le risque lié à l'absence de tout personnel municipal entre 13h.45 et 14h. y est enregistré.** Avant la rédaction de ce document, et en accord avec Madame Nina Bastard, la Directrice a demandé à plusieurs reprises aux services municipaux que les horaires de la concierge soient en adéquation avec ceux de l'école.*

À ce jour, les demandes faites à la municipalité concernant la reprise du service de Madame Bastard à 13h45 ne sont pas satisfaites, la situation demeure donc potentiellement dangereuse durant ce quart d'heure (13h45-14h).

- dans le paragraphe V « Règles de vie collective » :
 - ➔ ajout d'un lien vers « **La charte de la Laïcité à l'école** »
 - ➔ ajout de « **Les vêtements des élèves ainsi que les vélos et trottinettes doivent être marqués à leurs noms.** »

3 – Plan particulier de mise en sureté face aux risques majeurs

Au niveau national, un **exercice de sécurité de type « intrusion extérieure »** a dû être effectué avant les vacances de la Toussaint. Le terme « attentat-intrusion » n'a été utilisé que par les adultes. Pour ce premier exercice, l'équipe enseignante a choisi d'**exercer les élèves au confinement.**

En amont, la municipalité a posé des films opaques sur chaque fenêtre côté rue et dans la salle polyvalente.

Voici la procédure mise en œuvre :

- fermer la porte à clé
- éteindre les lumières
- s'allonger (sous les tables), les enseignants ont leur portable à proximité
- rester dans un silence absolu

L'exercice a duré deux minutes, les élèves ont bien compris l'attitude à adopter.

Remarques :

- **une alarme visuelle** serait mieux adaptée. Monsieur Soubeste signale qu'au lycée Dautet, ce sont les écrans d'ordinateurs qui clignotent. La Directrice va s'informer des possibilités auprès du service informatique de la ville.
- **des problèmes de fermeture des fenêtres côté rue ont été signalés à la municipalité.**

Trois exercices de ce type sont exigés dans l'année scolaire. **Les parents d'élèves seront informés de la date du prochain exercice.**

4 – Comptes de la coopérative

Situation à ce jour : 3253,74 € en caisse dont 753,74 € de fonds de caisse.

L'équipe enseignante se réunira ultérieurement pour faire des propositions concernant l'utilisation de l'argent disponible de la coopérative (≈ 2500 €).

L'équipe enseignante remercie le Comité de quartier de la Genette pour l'action financée au cours du salon international du Pastel qui se déroulait à La Rochelle du 17/09 au 16/10. La pastelliste Madame Françoise Rhétoré a consacré une demi-journée à chaque classe. Chaque élève a pu réaliser une production. La Directrice rappelle aussi que depuis plusieurs années, tous les mardis, sur le temps de la pause méridienne, **Madame Françoise Labeeuw**, membre du Comité de quartier, anime bénévolement un atelier de littérature de jeunesse.

Les représentants de parents d'élèves ont réservé la salle Émile Combes pour le **bal costumé de l'école le vendredi 10 février**. Le thème sera « Voyage à travers le monde ». Le Conseil d'école remercie la municipalité pour le prêt de la salle municipale.

5 – Projet d'école

- ➔ L'école dans le réseau ÉCLORE (Écoles Collèges Lycées pour l'Orientation et la Réussite des Élèves)
- ➔ Mise en œuvre des actions en lien avec le réseau des écoles associées de l'UNESCO

Rappel des particularités pédagogiques de l'école présentées sur le site internet de l'école :
(<http://ecoles.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/spip.php?rubrique40>)

- Le programme « **ÉDUCATION AUX LANGUES** »
- Le dispositif « **CLASSES UNIQUES** »
- La **correspondance internationale** par visioconférences
- La participation au **Réseau des écoles associées de l'UNESCO**

Informations importantes concernant le site de l'école et l'équipement numérique :

Depuis le mois d'octobre, **la nouvelle version** du site est accessible. **Il n'y aura plus de problèmes de dysfonctionnements.** Cette nouvelle version présente également l'ajout des sites référencés en page d'accueil (voir ci-dessous).



L'équipe enseignante est très satisfaite du **nouvel équipement informatique** (travaux réalisés pendant les vacances de printemps 2016) : 4 à 5 postes par classe. Cet équipement permet en particulier aux élèves de CM1 et de CM2 de renseigner quotidiennement le cahier de textes électronique du site de l'école.

La Directrice informe le Conseil d'école que la municipalité a donné un avis favorable au projet d'équipement en matériel interactif demandé par l'équipe enseignante au printemps 2016. Les classes de CP, CM1 et CM2, choisies par l'équipe enseignante vont être prochainement équipées : **TBI pour le CP et VPI pour les classes de CM1 et de CM2.**

Tous ces équipements sont essentiels pour mettre en œuvre les nouveaux programmes nationaux et soutenir les particularités pédagogiques de l'école : correspondance internationale et travail en Réseau (école associée UNESCO et réseau Eclaire).

Le programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » comporte 2 axes :

- **L'apprentissage de plusieurs langues** : apprentissage de l'**anglais** du CP au CM2, découverte du **russe** au CP, découverte de l'**allemand** au CE1, apprentissage du **chinois** au CE2, CM1 et au CM2 (élèves volontaires), apprentissage de l'**espagnol** au CM2.
- **Les activités de plurilinguisme** (à partir en particulier des autres langues parlées par les familles dans l'école).

L'équipe enseignante remercie l'intervenante bénévole de l'association Droujba, Claude Joubert, qui initie les élèves de CP au russe chaque mois en lien avec la correspondance de la classe avec l'école 27 de Pétrozavodsk. Cette correspondance a débuté en 2014 (voir article « *Jumelage école 27 – Pétrozavodsk / école élémentaire La Genette – La Rochelle* », <http://ecoles.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/spip.php?article250>).

Le dispositif « CLASSES UNIQUES » :

Vingt heures par an, tous les élèves de l'école sont répartis en 5 classes comportant tous les niveaux du CP au CM2 pour suivre des activités qui visent à développer les **compétences sociales et civiques**. Pour cette année, les enseignants ont choisi les activités suivantes en relation avec la politique de l'école et de l'UNESCO :

- Classe unique 1 : « Ensemble brassons de l'air » (E. Bourabier)
- Classe unique 2 : « Arts – masques du monde » (C. Gransard)
- Classe unique 3 : « Plurilinguisme et théâtre » (V. Rousseau)
- Classe unique 4 : « Civilisation chinoise » (W. Guibault)
- Classe unique 5 : « Langues et cultures espagnoles » (N. Michaud)

Les rencontres interculturelles :

- **Les activités plurilingues** : comme chaque année, les parents parlant d'autres langues que le français peuvent être invités à participer à des séances de plurilinguisme en classe, du CP au CM2.
- **Les correspondances internationales** :
 - poursuite des échanges avec l'école 27 de Pétrozavodsk en Russie (CP),
 - renouvellement des échanges de « lettres audio-visuelles » avec des élèves d'une école de Port-au-Prince à Haïti (CE2),
 - reprise de la correspondance sous forme en particulier de visioconférences avec des élèves de l'école d'Holliston au Massachusetts (CM1),
 - correspondance avec une classe du lycée français de Cali en Colombie (CM2) avec **visite des élèves colombiens à La Rochelle du 6 au 19 juin**. Les correspondants seront reçus dans des familles des élèves de la classe de CM2.

Les secrétaires de séance :

A. Garreau, enseignante CE2

M. Lhermitte, représentante de parent d'élève

La Présidente : V. Rousseau,

Compte rendu rédigé par V. Rousseau